

Le métier

Monteur, vous interviendrez en usine ou sur chantier lors des opérations de maintenance d'équipements divers (pompes, tuyauterie et robinetterie, turbines, fours, chaudières, groupes électrogènes...), dans un environnement pouvant contenir des gaz ou liquides, inertes, corrosifs ou explosifs, à des températures et des pressions plus ou moins élevées. Votre activité consistera à démonter, contrôler, remplacer les pièces en fonction de leur état d'usure, nettoyer, remonter, régler des organes faisant partie intégrante d'installations industrielles. Ces missions vous amèneront au contact des produits fabriqués, stockés ou transportés : identifier le risque et vous en protéger feront partie de votre métier. La maintenance est un métier manuel pour lequel vous utiliserez de nombreux outils : clé à choc, boulonneuse, tronçonneuse, meuleuse, chalumeau, vérin, palan...

Ce travail s'appuie sur une documentation technique que vous devrez savoir lire et appliquer. À partir des plans et des instructions de montage, vous devrez implanter ou remplacer des éléments sur des installations en mettant en œuvre des matériels de manutention et de levage : élingues, appareils de levage, treuils, tire-fort...

Vos missions consisteront à :

1. Prendre connaissance

- préparer votre intervention à l'aide des dossiers de construction et de maintenance : plans d'implantation des équipements, procédures de démontage et de remontage, programme de maintenance pour les travaux à effectuer, instructions de sécurité et environnementales (permis de travail et documents similaires)
- prendre connaissance des consignes d'hygiène et de sécurité propres à l'intervention : risques liés aux produits chimiques présents dans l'environnement de travail, mais aussi risques générés par votre propre travail (projection d'étincelles, outillage coupant, chocs et secousses...); s'assurer de la consignation de l'installation (électricité, air comprimé, produit chimique transporté...); utiliser les équipements de protection prévus (casque, chaussures de sécurité, gants, lunettes, harnais, casque antibruit, protection respiratoire, tenue anti-acide...)

2. Contrôler et diagnostiquer

- contrôler visuellement, ou à l'aide de techniques telles que le ressuage, l'état des organes mécaniques ; évaluer leur degré de corrosion, d'usure, de déformation...
- définir, en fonction du résultat des contrôles et des spécifications de la documentation, les opérations à réaliser : démontage d'assemblages boulonnés, découpe à la meule ou au chalumeau, remplacement d'éléments endommagés, montage d'éléments provisoires (platines d'isolement, mannequins), épreuve...

3. Démontez / remettre en état / remonter

- effectuer les interventions et les tâches de maintenance prévues : préparation, balisage et mise en sécurité de la zone de travail, démontage des éléments, découpe à l'aide d'une tronçonneuse ou d'un chalumeau, manutention des éléments déposés et des éléments nouveaux, remplacement des joints, réalisation des épreuves...
- utiliser les moyens de manutention adaptés dans le cas de déplacement de charges importantes (chariot élévateur, pont roulant, treuils, palans, pull lift, tire-fort, vérins...)
- participer aux opérations de levage lourd et aux manutentions exceptionnelles

4. Vérifier et rendre compte

- effectuer ou faire effectuer les tests réglementaires spécifiés dans la procédure ou la documentation (épreuves) avant et pendant la remise en service
- remplir et signer les fiches techniques d'intervention qui permettront de constituer le dossier de maintenance de l'installation et de retrouver l'ensemble des interventions effectuées
- renseigner les documents à valeur légale constituant la preuve du respect de la réglementation applicable (nucléaire, agro-alimentaire...)
- communiquer, le cas échéant, les informations utiles à la GMAO (Gestion de la maintenance assistée par ordinateur)

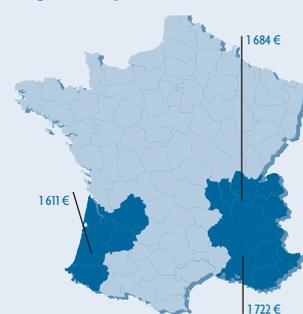
Monteur, vous travaillerez généralement en usine ou sur chantier et ferez équipe avec d'autres compagnons spécialisés en fonction du type d'intervention à réaliser.

Vous pourrez travailler en horaires réguliers, mais aussi en travail posté (2x8 ou 3x8), de nuit ou en astreinte (indemnisée), en fonction des impératifs de production.

Rémunération (brut/mois hors prime ou indemnité)

- débutant : 1 512 €
- expérimenté : 1 600 €

Régions les plus attractives



randstad

Données mises à jour chaque année avec Randstad, partenaire de l'Afim pour la promotion des métiers et de la sécurité en maintenance.

Évolutions et passerelles

Après quelques années de métier, vous pourrez :

- évoluer vers les postes de chef d'équipe, chef monteur et conducteur de travaux
- vous recycler dans d'autres métiers connexes (chauffeur, monteur grutier, leveur, échafaudier, grutier) ou du travail des métaux (charpentier-monteur, ajusteur-mécanicien, soudeur)

Monteur

Les exigences du métier

L'activité de monteur requiert en particulier une capacité à :

- analyser et interpréter rapidement les documents techniques nécessaires à la bonne réalisation des interventions
- résoudre des problèmes en situation d'urgence
- échanger de l'information avec les autres métiers
- travailler dans des positions inconfortables (accès difficiles)
- s'ouvrir à des activités connexes : participation à la mise en place et à la mise en conformité d'échafaudages, assemblage d'éléments mécano-soudés, participation aux opérations de levage lourd

Vos futurs employeurs

Vous travaillerez essentiellement dans les entreprises de travaux industriels et/ou de prestation de service industriel, plus rarement au sein du service maintenance des industriels eux-mêmes

Tous types d'industries, mais plus particulièrement les industries de procédé : raffinage, chimie, sidérurgie...

La formation

Il n'existe pas aujourd'hui de diplôme de l'Éducation nationale spécifique au métier de monteur.

Si aucune formation n'est exigée, vous devrez cependant, pour l'exercer, avoir acquis certaines connaissances :

1. fondamentales en mécanique (assemblage, répartition des forces, notions de résistance des matériaux), mécanismes d'usure des métaux, hydraulique

2. appliquées au métier

compétences techniques : assemblage, cisailage, collage, meulage, soudage...

lecture et compréhension des plans : installation, montage mécanique...

compréhension et application des règles et procédures de démontage/remontage, de contrôle et de test, notamment pour la remise en service

connaissance des risques liés aux opérations réalisées et capacité à s'en protéger

Le permis de conduire d'engins de chantier est souhaitable. Un CAP de serrurier, chaudronnier ou mécanicien facilitera les promotions. De nombreuses formations courtes existent, dispensées en interne par les entreprises, par les chambres des métiers, les syndicats professionnels...

Permis et habilitation

Les permis et habilitations suivants favoriseront votre employabilité :

- Caces : Capacité A Conduire En Sécurité les engins motorisés de transport de matériel : charriots élévateurs, engins télescopiques, grues, ponts roulants, élévateurs de personnes...
- Habilitations chimiques : Niveaux exécutant (1), encadrant (2), Certificat de jointage GTIS (Groupement Technique Inter Société)...
- Habilitations électriques : Basse tension...
- Habilitations mécaniques M0, M1, M2, MR, MC...
- Habilitations nucléaires : PR (Prévention des Risques), QSP (Qualité Sécurité Prestataire), HN (Habilitation Nucléaire)

Pour en savoir plus Afim (www.afim.asso.fr, 01 56 56 29 29)

C'est en sortant de l'armée à 22 ans que Yannick a commencé à travailler sur les chantiers comme intérimaire. Sans qualification particulière, il a appris son métier de monteur-levageur sur le terrain, au fur et à mesure. Après 5 ans d'intérim et d'expérience, il a été recruté par la société Ponticelli Frères qui l'avait souvent employé. Ce qui motive Yannick dans ce métier aussi physique que technique, c'est la grande diversité des missions et des chantiers, le travail d'équipe, mais aussi toute l'organisation que nécessite la manipulation des charges lourdes. "Nous intervenons dans toutes sortes d'industries, aussi bien en pétrochimie, qu'en agro-alimentaire, en papeterie ou dans l'automobile ! On peut installer une porte de four, déplacer des machines-outils, positionner une turbine à gaz ou monter une colonne de raffinerie... On ne fait jamais deux fois la même chose". Ce qui caractérise la spécialité de monteur-levageur, c'est le travail de préparation que nécessite la manipulation de charges, qui vont de quelques centaines de kilogrammes à quelques dizaines de tonnes. "Avant de soulever une vanne de 5 à 6 tonnes, il faut bien étudier le parcours qu'elle devra suivre, baliser le terrain, choisir l'élingage qui supportera le poids, mais aussi les outils, plus petits, qui permettront de la stabiliser et de la positionner avec précision ! Il faut anticiper l'ensemble du parcours que nous devons lui faire suivre ! Et garder à l'esprit que de nombreux ouvriers travailleront au contact de la charge. La sécurité des personnes et la qualité du travail demandent beaucoup de réflexion avant de commencer quoi que ce soit. Cette préparation est aussi un travail d'équipe avec les différents intervenants : tuyauteurs, soudeurs, mécaniciens, conducteurs d'engins..." Ce métier exige aussi de nombreuses qualifications pour pouvoir piloter les engins de levage, ou même pour pouvoir guider leurs conducteurs : "En fonction des travaux, nous utilisons des palans, des chariots élévateurs, des ponts roulants ou des portiques. Lorsqu'on fait appel à des grues, qui peuvent soulever jusqu'à 650 tonnes, il faut une qualification pour pouvoir guider le grutier. Surtout lorsqu'il ne voit pas la charge. Il doit alors nous faire totalement confiance !"